Belgique

Voici les considérations générales dans lesquelles M. Van Verwecke, substitut du procureur du roi, à Gand, est entré lorsque l'affaire du pèlerinage d'Oostacker a été appelée devant le tribunal correctionnel de cette ville et dont on connaît le résultat :

« Messieurs, le ministère public considère comme un devoir d'émettre quelques considérations générales sur les faits éminemment regrettables qui ont marqué la journée du 17 mai. Que s'est-il passé ? Des milliers de personnes sont accourues de 118 communes des Flandres pour se rendre en pèlerinage à Oostacker. Elles furent aux stations déjà accueillies par des cris, des huées et des injures. Cependant les pèlerins purent se rendre au lieu de réunion, et le cortége se mit en route. Il y a eu là un commencement de troubles, mais sans gravité, des faits regrettables et sortant tout à fait de nos habitudes paisibles, mais qui n'étaient absolument rien en comparaison de ce qui devait suivre. Dans l'après-midi, une foule énorme s'était massée à la porte d'Anvers : il y avait beaucoup de curieux, mais il y avait beaucoup de gens animés de mauvaises intentions et qui s'étaient rendus là, armés non de cannes ordinaires, mais de bâtons, de cannes plombées, dont on allait se servir bientôt.

» Les pèlerins revenaient par groupes séparés : ils étaient accueillis par des huées, mais bien autrement caractérisées que le matin. On ne s'en tint pas là : on passa des cris aux voies de fait; on se jette sur eux, on frappe à droite et à gauche; je puis le dire, on a frappé sur ces malheureux comme on ne l'eût point fait sur des bêtes de somme. J'ai entendu faire une comparaison, et elle me paraît extrêmement juste. On connaît le tableau de Verboeckhoven représentant un troupeau de moutons fuyant devant l'orage. Eh bien! eux aussi, ces pauvres pèlerins, ils fuyaient comme des moutons devant cet orage qui les menaçait de toutes parts. Ils avaient peine à se frayer un étroit passage entre les assaillants. Et cet orage dura 1 1/2 heure! Oui, 1 1/2 heure de brutalités! Il y avait là les assaillants; mais il y avait encore des gens plus lâches, ceux qui les excitaient! Il faut bien le dire, on voyait aux fenêtres de la *Fraternité* des personnes qui les encourageaient. C'est de là que partaient les signaux, c'est là que l'on apportait les trophées. Et voulez-vous savoir jusqu'où, dans ce jour néfaste, est allée la passion du mal, la brutalité? Une femme s'est rendue au parquet et a raconté qu'un prêtre accompagné d'une autre personne s'était réfugié chez elle. Le prêtre avait la figure ensanglantée. Tandis que l'on pansait la blessure, une bande d'individus, je devrais dire une meute, s'est précipitée dans la maison avec des cris de mort. Le prêtre a dû se réfugier chez un voisin dans un grenier. Voilà jusqu'où est allée l'ivresse de la brutalité. Il y avait des gens ivres, mais ivres de brutalité. Moi, j'ai été témoin de ces scènes, et le sentiment qui m'oppressait, c'était une profonde tristesse morale, c'était le découragement, le dégoût. Hélas! j'étais impuissant à empêcher ces faits. Voulez-vous avoir une idée plus complète de ce qui s'est passé? On a ordonné des enquêtes pour découvrir le nombre des blessés.

» On n'a pu obtenir des renseignements complets, mais enfin nous avons un minimum. J'ai dressé cette statistique sanglante, et voici le résultat auquel je suis arrivé, résultat qui m'a fait venir les larmes aux yeux. Il y a eu 533 blessés : des communes ont payé d'une manière terrible leur dette, si dette il y avait! J'ai le droit de déclarer que ceux qui se sont rendus coupables de tels excès sont des sauvages qui compromettent devant l'étranger la réputation et l'honneur du peuple belge.

» Et pourquoi a-t-on ainsi maltraité ces gens? Quels motifs y avait-il donc? On n'a pas répété, heureusement, devant le tribunal, ce mot de *provocation* dont on a abusé depuis quelque temps. Les pèlerins avaient usé d'un droit inviolable; ils étaient allés prier. Il y a des sentiments qui méritent plus de respect que tous les autres : ce sont les sentiments religieux, les plus beaux de l'âme humaine. Mais il se fût agi de tout autre chose que d'un pèlerinage, il n'y aurait pas eu plus d'excuse.

» Les pèlerins se sont réunis pour prier, c'est leur droit : les Belges ont le droit de se réunir sans armes. Voilà les considérations générales que je tenais à produire et qui guideront le tribunal dans l'appréciation des faits qu'il est appelé à juger. »

— Dimanche, les habitants du quai Napoléon, à l'ancien grand Bassin, à Anvers, ont été mis en émoi par un grand malheur. L'épouse de M. Louis Schippers, tenant l'estaminet *à l'Hercule*, au Bassin, a été empoisonnée par imprudence. Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet.

L'épouse Schippers, accouchée il y a quelques semaines, avait été malade, et entrait lentement en convalescence. Hier matin, elle pria la garde-couches de lui chercher un petit paquet contenant du sel anglais. Un instant après, la garde-couches apportait un paquet rempli d'une poudre blanche, qu'elle prépara dans un verre d'eau.

L'épouse Schippers en but une bonne gorgée, et laissa goûter le restant à ses enfants. Quelques minutes après la pauvre femme était gravement indisposée; elle vomissait et se plaignait de crampes et de convulsions. La garde-couches, croyant reconnaître tous les symptômes d'un empoisonnement, appela en toute hâte M. Schippers, qui se trouvait au dehors, raconta ce qui venait d'arriver, et demanda si c'était réellement du sel anglais que contenait le paquet. M. Schippers répondit affirmativement, disant qu'il en avait pris lui-même, il y a quelques semaines.

En montant dans la chambre de sa femme, un douloureux spectacle frappa M. Schippers. Sa malheureuse femme se débattait dans des convulsions violentes; son visage était blême, ses yeux hagards; un cri échappa à M. Schippers : « Ma femme! ma pauvre femme! on t'a empoisonnée! » On courut chercher le médecin, mais il était trop tard. A l'arrivée de celui-ci, la malheureuse était morte dans les bras de son mari.

On constata que la poudre blanche que la garde-couches avait prise pour du sel anglais était, au contraire, du sel d'oseille, un poison violent que l'on emploie pour le nettoyage du cuivre. M. Schippers avait gardé ce paquet dans une boîte de son buffet, d'où elle s'est égarée, on ne sait comment. Qu'on juge du désespoir de cette malheureuse famille; l'épouse Schippers est âgée de 31 ans; elle laisse cinq enfants en très-bas âge. Hier soir, le parquet a fait une descente de lieu. Ce matin, MM. les médecins légistes Van Kerckhove et Fremie ont fait l'autopsie du cadavre.

Pendant que la mère se mourait, les enfants se sentaient indisposés à leur tour; mais, heureusement, grâce à de prompts secours, ils furent sauvés.

Faits divers

— L'INCENDIE DE PESHAWUR. — Les nouvelles des Indes du 15 mai apportent le récit détaillé de l'incendie de la ville de Peshawur, déjà annoncé par voie télégraphique. Le feu a pris dans la soirée du 13. Il s'est propagé avec rapidité par l'effet d'un vent très violent. Il a bientôt fallu renoncer à tout espoir d'éteindre les flammes et se résigner à voir la destruction de toute la partie en proie à l'incendie.

Tous les efforts ont tendu à prévenir une conflagration générale, en faisant sauter des rangées de maisons pour arrêter le progrès des flammes.

C'est à quoi l'on a réussi avec l'espoir de sauver ainsi la partie de la ville la plus riche et la plus populeuse. Les troupes européennes étaient seules employées au sauvetage et travaillaient avec le plus grand courage.

Au départ des nouvelles, le peuple se comportait bien; des camps se formaient sous la surveillance de la police pour recueillir les habitants privés de tout abri. La misère est grande : il faudra faire appel à la charité publique en Angleterre et dans l'Inde. Le Trésor public a reçu en dépôt tous les objets précieux. On ne citait que quatre morts d'hommes.

Pareil désastre ne s'est pas vu depuis celui de Chicago. Les vents brûlants qui soufflent dans le courant du mois de mai ont contribué sans aucun doute à propager le feu, qui trouvait un aliment dans les bois de charpente devenus secs comme de l'amadou.

— Un duel suivi de mort et de suicide :

Nous lisons dans la *Perseveranza*, de Milan :

« Mercredi soir, à six heures et demie, un groupe d'amis accompagnait à sa dernière demeure M. Bennati, mort à la suite d'une blessure reçue en duel. Une femme habillée de noir, à l'aspect désolé et sombre, faisait partie du triste cortége. Elle suivit en voiture le cercueil, et arrivée au cimetière monumental, elle écouta attentivement les discours prononcés par deux amis du défunt; elle assista ensuite à l'inhumation et ne se retira que lorsque la fosse où la bière avait été descendue fût recouverte de terre. Elle se dirigea alors d'un pas ferme vers une croix, devant laquelle elle s'agenouilla, tira un flacon contenant de l'acide sulfurique, qu'elle avala d'un trait.

» Foudroyée par des douleurs atroces, elle tomba à la renverse. Un ami de Bennati l'aperçut. Aidé de quelques personnes, il la fit placer dans une voiture et conduire dans une maison. Cette pauvre fille — ancienne camériste de Mme Mancini — avait été par ses révélations la cause première du duel et par suite de la mort de M. Bennati. Elle a vingt-quatre ans et s'appelle Giuseppina Dones. Ces jours-ci, elle avait offert ses services à deux familles; elle se vit refusée. Il paraît qu'un remords violent l'a poussée à cette terrible résolution. Son état est des plus graves. »

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 18 juin 1875 :

« Pendant la séance d'hier, les bureaux des trois groupes de la gauche se sont réunis.

» On a délibéré sur le point de savoir à quelle date on devait demander la mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles, dont un rapport, celui de M. Laboulaye, a déjà été distribué, et dont un second, celui de M. Christophle, sera déposé au commencement de la semaine prochaine. On s'est également préoccupé de la tendance de plusieurs députés à vouloir présenter des amendements n'ayant absolument aucune chance de succès sur tel ou tel projet.

» Afin d'éviter qu'on puisse dorénavant accuser les gauches de chercher à retarder la dissolution de la Chambre, les trois bureaux vont inviter les membres de leurs groupes respectifs à s'abstenir de présenter des amendements n'offrant pas un caratère de nécessité absolue.

» Quant à la mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles, elle sera très prochainement réclamée.

» La nombreuse colonie américaine de Paris s'est réunie hier à 3 heures sous la présidence de son ministre M. Washburne.

» Le but de cette réunion était de rechercher les moyens de faciliter au commerce français, si estimé aux Etats-Unis, le transport de ses produits à l'exposition internationale qui doit s'ouvrir au mois de mai 1876 à Philadelphie.

» Après plusieurs discours très-sympathiques, la réunion a pensé que le moyen le plus pratique était de nommer, séance tenante, un comité de cinq membres qui se mettrait journellement en communication avec la commission nommée par le gouvernement, afin de lui fournir tous les renseignements dont les négociants français pourraient avoir besoin.

» Le comité a donc été immédiatement constitué; il siégera rue Scribe, n° 3, au consulat général des Etats-Unis.

» Le général Sickles, le docteur Evans, MM. Steblins, Detmold, Munsen, ont été nommés membres de ce comité.

» Petite bourse du soir 103,87. »

Dépêches télégraphiques

LES SUSPENSIONS DE PAIEMENTS A LONDRES

Londres, 17 juin, soir. — Les journaux du soir annoncent la maison Young Dorthwick and Cᵉ, courtiers d'escompte, 31 Lombard Street, ont suspendu leurs paiements. Leur passif s'élève à la somme de 2 1/2 millions.

La maison J. C. Fowlie, 18 Leaden Hal Street et la maison John Anderson and Cᵉ, ont suspendu également leurs paiements. Le passif de la dernière maison est de 200,000 liv. st.

D'autres suspensions de paiement sont attendues.

Le règlement de l'union postale internationale a été publié. Il entrera en vigueur le 1er Juillet avec les diverses puissances, et le premier janvier prochain seulement avec la France.

Londres, 17 juin. — *Le Times* (2e édition) annonce la faillite de MM. Malcom-Hudson and Cᵉ, 5, Cracby-Square et de M. A. Gonzales and Cᵉ, 71 Palmerston Buildingo.

On croit que le passif n'est pas considérable.

UNE VENTE DE CHARITÉ A LONDRES.

Londres, 17 juin, soir. — Les recettes de la vente de charité à l'ambassade de France dépassent actuellement 40,000 francs.

On croit qu'elles atteindront un chiffre bien supérieur.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 17 juin, (source Alphonsiste. — La *Gazette* annonce que le roi a accordé l'exéquatur à M. Martial Chevalier, consul de France à la Havane.

Elle publie une dépêche du général Blanco annonçant que les carlistes ont attaqué vigoureusement Irun, mais qu'ils ont été repoussés et ont éprouvé des grandes pertes.

Madrid, 17 juin, soir. — (Source Alphonsiste). — Il est inexact que le marquis de Molins doive prendre un congé.

Une dépêche officielle annonce que Dorregaray a mis en prison Cucala, avec deux chefs carlistes. Quelques carlistes sous les ordres de Dorregaray ont poussé le cri à mort Dorregaray, vice Cucala. M. Sagasta et ses amis sont enchantés de l'accueil que le roi leur a fait dans le banquet qui a eu lieu ce soir.

Madrid, 17 *juin*, (source Alphonsiste). — Le général Jovellar poursuit vivement le général Dorregaray, qui fuit vers Cantavieja (province de Jernel).

On assure que Dorregaray a fait fusiller le chef carliste Cucala.

M. Sagasta et ses amis ont présenté leurs hommages au Roi.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Cours officiels de la Bourse

du 17 juin. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	90	75	
id. en tonnes	92	25	
id. épurée	99	25	
Huiles de lin en fûts d.	70	..	
id. en tonnes	71	50	
Sucres 100k. Saxe	134.50	140	35
id. 7/0 disp.	61	50	..
id. blanc 3 disp.	65	25	..
id. bonne sorte	147	..	
Cafés 100 k. Para	150		
Cafés 100 k. cst. Java	225		
id. Haïti	190		
id. Ceylan	215		
id. belle sorte	240		

Certificat de sortie	77 50	77 ..	A
Mélasse de f. 1/2 n.d.	9 a 9 50		
id. de raffinerie	50	55 a ..	
Sportineux f. 1/2 ex	50	60 a ..	
Farines 8 m. 100 k.	54	50	
id. supérieur	61	75	
Suifs	94	..	
Haïti	193		
Rio	166		
Guayaquil	170		
Trinité	134		
Caraque	160 à 440		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 16 juin. — 5 heures du soir.

Huile de colza disp.	89	50	.. ..
id. courant	90	25	.. ..
id. juil.	90	25	.. ..
id. août	90	50	.. ..
id. 4 derniers	92	..	.. ..
id. 4 premiers	92	25	.. ..
Huile de lin disp.		70	
id. courant		71	25
id. juil.		71	75
id. août		71	75
id. 3 m.-p.		..	..
id. 4 derniers		71	75
Spiritueux disp.	50	50	.. ..
id. courant	50	25	.. ..
id. juil. sept.	51	50	.. ..
id. 3 m.-p.	..	..	.. ..
id. 4 derniers	52	51	75 ..
Sucre 88 dip. 100 kil.	62	25	.. ..
id. 7/0 dip.	61	..	.. ..
id. blanc 3 disp.	66	75	.. ..
id. à liv. juil.-août	66	75	.. ..
id. d'octobre	..	..	.. ..
Raffinés	147	..	à 148 ..

Farine 3 m. cour.	54	50	54 ..
id. juil.	54	75	.. ..
id. août	55	..	.. ..
id. 4 sept.	55	75	.. ..
Farine sup. cour.	51	75	.. ..
id. juil.	52	.	.. ..
id. août	52	50	.. ..
id. 4 sept.	53	..	.. ..
Derbigny	53	..	.. ..
Bière courant	21	50	.. ..
id. juil.	24	75	.. ..
id. août	25	25	.. ..
id. 4 sept.	25	..	.. ..
Seigles courant	17	75	.. ..
id. juil.	17	75	.. ..
id. mars avril		..	.. ..
id. août	17	75	.. ..
id. 4 sept	18	25	.. ..
Suifs		74	..

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Cᵒᵉ pr.	Cᵒᵉ du 17 juin.
Comptoir d'escompte	1900. .	>>>> >> >>>> >>
Crespin-les-Anz	340 ..	>>> >> >>> >>
Marly . . .	625 >>	>>> >> >>> >>
Anzin-Ch.	765 >>	>>> >> >>> >>
Rive-de-Gier.	1000. .	>>>> >> >>>>

COURS DES SUCRES RT DU 3/6 du 16 juin.

COURS	Cours offs.	Demand	offert
Sucre bel. 88 disp.	57 ..	.. ..	.. ..
— — n° 7 d.	60 ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 h.	101 ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	....	.. ..	.. ..
— 10 disp.	.. ..	.. ..	.. ..
Syr. betterave, disp.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	40 ..	.. ..	.. ..
— fin, 1er q. dis. na	...	.. ..	.. ..
— — courant logé	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse disp.	46 50	.. ..	.. ..
— — — à livrer.	.. ..	.. ..	.. ..
— — à livrer	.. ..	.. ..	.. ..
— — à d'été	.. ..	.. ..	.. ..
— — à dern. na	.. ..	53 50	54 ..
— 2 prod. —	.. ..	51 .	50 ..

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 17 Juin 1875.

Deux heures. — Chaque jour nous amène une nouvelle surprise.

Hier, sans raison sérieuse, notre 5 0/0 était tombé à 103 40, et le 3 0/0 à 63 00.

Nous ne comprenons pas plus la hausse d'aujourd'hui que la baisse de la veille.

Le 5 0/0 vient de remonter à 103 80, et le 3 0/0 à 64 30. C'est une avance de 40 c.

Il est très heureux pour les vendeurs que le marché des primes ait été très insignifiant pendant tout ce mois, car avec cette reprise il serait facile d'enlever les cours de nos rentes et de faire acheter le découvert.

Cet élément manque aux haussiers; mais il leur reste l'abondance d'argent, qui ne paraît pas leur faire défaut, la liquidation vient de nous le prouver; les reports sont encore descendus au dessous de ceux de fin mai.

Les valeurs ne suivent nuellement nos Rentes.

Le Mobilier, malgré tous les efforts faits pour le relever, est offert à 205.

La Hollandaise se maintient assez bien aux environs de 320.

Les chemins français sont cotés, le Lyon 930, le Nord 1,200 et l'Orléans 947.

Les actions du canal de Suez sont recherchées à 675.

Les délégations ont dépassé le cours de 600; on les demande à 605.

Les Autrichiens et les Lombards sont sans changement.

Les actions du Nord de l'Espagne sont revenues aux cours de 220 à 222. Les vendeurs peient en ce moment leurs folles entreprises d'hier.

Les Saragosses sont moins fermes à 320.

Les obligations du Crédit Foncier de Russie sont toujours recherchées des capitaux de placement; on les demande à 472.

Les Franco-Algériennes sont très fermes, à 208.

Trois heures. — Nos Rentes finissent aux cours les plus hauts de la journée; le 3 0/0 fait 64 30 et le 5 0/0 à 103 87.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

Escompte.			
3 1/2 Amsterdam	206 3/4	à 209 ..	et 4 0/0
4 0/0 Hamburg	191 1/4	— 191 1/2	— 4 0/0
4 0/0 Berlin	191 1/4	— 191 1/2	— 4 0/0
4 0/0 Francfort	191 1/4	— 191 1/2	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	496 ..	— 500 ..	— 4 0/0
4 .. Barcelone	500 ..	— 505 ..	— 4 0/0
.. .. Lisbonne	551 1/2	— 556 1/2	— 4 0/0
5 0/0 Vienne	221 1/2	— 222 ..	— 4 0/0
5 .. Trieste	..	— ..	— 4 0/0
4 1/2 Saint Pétersbourg	250 1/2	— 260 1/2	— 4 0/0
A courte échéance			
3 1/2 Amsterdam	202 1/2	— 203 1/4	— 4 0/0
3 0/0 Hamburg	191	— 191 1/4	— 4 0/0
4 0/0 Berlin	191	— 191 1/4	— 4 0/0
4 0/0 Francfort	191	— 191 1/4	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	497 ..	— 502 ..	— 4 0/0
4 0/0 Barcelone	502 1/2	— 507 1/2	— 4 0/0
.. .. Lisbonne	551 1/2	— 556 1/2	— 4 0/0
5 .. Vienne	220 ..	— 222 1/2	— 4 0/0
.. Trieste	..	— ..	— 4 0/0
4 1/2 Saint-Pétersbourg	250 ..	— 260 ..	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois			
3 1/2 Londres	25 21 1/2	à 25 29 1/2	3 1/2
3 1/2 Belgique	1/2	— pair	p. — 3 1/2
5 0/0 Italie	6 1/2 p.	— 5 7/8	p. — 5 0/0
4 1/2 Suisse	1/16 p.	— 1/16	p. — 4 ..
A courte échéance			
3 1/2 Londres	25 22 1/2	— 25 32 1/2	— 3 1/2
3 1/2 Belgique	1/16 p.	— 1/16	p. — 3 1/2
5 0/0 Italie	6 1/4 p.	— 6	p. — 5 0/0
4 1/2 Suisse	1/16 p.	— 1/16	p. — 4 ..

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,437 ..	pair	
Argent en barre 1000/1000	218 50	63 à 66 0 00	pour
Pièces de 20 francs		Pair	
Souverains anglais		25 10 .. à 25 15 ..	
Quadruples espagnoles		sans aff.	
— — indépendants		80 50 à 80 75	
Piastres mexicaines		5 00 à 5 01	

VILLE DE TOURCOING

A l'occasion des fêtes des 20 et 21 juin 1875

Concours à la Carabine Flobert

6 millimètres, (distance 12 mètres)

Offert par les *Carabiniers du Petit-Château* au siège de la société, rue du Moulin Faget

100 fr. de prix, primes et une **médaille** en argent sont offerts aux vainqueurs et répartis ainsi qu'il suit :

1er Prix. Don de M. Jules Brame, député. Un objet d'art en bronze, valeur 300 fr.
2e id. Don de M. Jules Leurent, député. 4 couverts à filets, en argent, 150
3e id. 4 pièces d'argenterie avec écrin, 75
4e id. Une montre argent, 50
5e id. 6 cuillières à café, à filets, 30
6e id. Boîte de table, 20 »
7e id. Un réveil matin, 12 »
8e id. Un rond de serviette, 10 »
9e id. Une chaîne de montre, 10 »
10e id. Un porte-mine en argent, 8

PRIMES

pour les tireurs qui auront fait le plus de cartons pendant la durée du concours
1re Prime. Une pince à sucre, 20 fr.
2e id. 3 cuillières à café, 10

La médaille sera décernée au tireur qui aura fait le plus de mouches pendant la durée du tir.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

1. Le concours sera ouvert les dimanche et lundi 30 et 31 mai, les 6, 7, 13, 14 juin, dès dix heures du matin, et les 20 et 21 juin à partir de huit heures. On tirera jusqu'à dix heures du soir, excepté le jour de la clôture, 21 juin, où l'on arrêtera définitivement à minuit.

2. Le prix de la série de cinq balles sera de 50 centimes, plus 0,10 centimes pour la charge.

3. Les cartons sont personnels et le nombre en est illimité.

4. Chaque tireur ne pourra obtenir qu'un seul prix, sauf la médaille et la prime des cartons.

5. Il y aura plusieurs cibles. La distance pour chacune d'elles sera établie à 12 mètres.

6. Des carabines de précision seront à la disposition de Messieurs les tireurs.

7. Les gagnants qui auront obtenu le même résultat feront leur carton de barrage le jour qu'il leur plaira parmi ceux indiqués ci-haut. — Si, au moment de la clôture, il existait encore des parités de points, les concurrents *ex æquo* devraient rebattre le dimanche 27 juin, de trois à cinq heures du soir. Toutefois, en prévision de ces luttes répétées et pour ne pas exposer MM. les étrangers à un nouveau déplacement, il sera permis à ceux qui prendront des inscriptions *ad hoc* de tirer à l'avance (mais à la même cible) plusieurs cartons de barrage, lesquels, mis en réserve, ne serviront qu'au besoin d'après leur numéro d'ordre.

8. Un règlement spécial sera affiché dans le local du tir.

9. Il sera jugé sans appel, par la commission, de tous les cas imprévus.

Les personnes de la ville *non sociétaires*, sont également invitées à prendre part audit concours.

11. La distribution des prix aura lieu le dimanche qui suivra le concours, c'est-à-dire le 27 juin à 6 heures du soir.

Le Trésorier, Pierre DRUBBAIRON. *Le Secrétaire*, Jules WATTEEUW

Le Président, DELMASURE-FLAVELLE.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.18, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.76 s.
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

En vente au bureau du *Journal de Roubaix*

ACTE DE CONSÉCRATION

AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS

Proposé par notre Saint-Père le Pape Pie IX, approuvé par décret de la sainte congrégation des Rites du 22 avril 1875. — (Indulgence plénière pour le 16 juin 1875).

TAMAR INDIEN
GRILLON
Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorroïdes, Migraines. — Ph. 24, r. Grammont, Paris. — Boîte 2,50. Poste 2,75. — A Roubaix, DESCHODT, ph., 26, Grande-Rue. 6702

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite
REVALESCIÈRE
Vingt sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, toutes désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchite vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — EPUISEMENT. — Baldwin, d'épuisement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448. — Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.
5. ERNEST CATTÉ, *Musicien au 63e de ligne.*

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cᵉ, Place Vendôme, 26, à Paris.

DENTS ET DENTIERS
PERFECTIONNES
Facilitant la prononciation et la masticatio en nécessitant aucune extraction de racine, e supposant sans aucune douleur.
Succès garanti.
DENTS et DENTIERS, système américain
SANS RESSORTS
Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.
HALLER-ADLER
DENTISTE
66, rue d'Angleterre, LILLE

106, RUE NATIONALE, 106
(angle du Square Jussieu)
LILLE
MACHINES A COUDRE
Véritables Américaines
WHEELER & WILSON
Unique méd. d'or, Paris 1867
Unique croix de François-Joseph. Exp. 1873
VIENNE

Aucune véritable WHEELER et WILSON sans la marque de fabrique ci contre, qui se trouve sur le mouvement et sur le bâti.

La fabrication de WHEELER et WILSON a dépassé les 800,000 comme numéros d'ordre. Ne confondez pas avec des machines anciennes annoncées ailleurs au dessous du cours. Le numéro d'ordre supérieur aux 800,000, se trouvant sur la plaque, est une garantie pour l'acheteur de profiter des derniers perfectionnements.

Toutes les « *SILENCIEUSES* » ne sont que des imitations européennes de la véritable machine américaine WH. et W.

Seul dépôt pour le Nord chez
H. SKELING
106, RUE NATIONALE, 106

LA GAZETTE DE ROUBAIX est désignée pour l'insertion des AVIS DES VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publication légale

Formation de Société

D'un acte sous signatures privées, fait en sept originaux à Roubaix, Tourcoing et Paris, les trente mai et six juin mil huit cent soixante-quinze, portant la mention :

« Enregistré à Tourcoing, le » neuf juin mil huit cent » soixante-quinze, folio dix, » verso, cases une à dix, reçu » quarante francs, décimes six » francs.

« (Signé) : DOMBLEUX. »

Il appert que :

MM. VALÉRY et CÉSAIRE CAU, filateurs à Roubaix, ont formé, sous la raison sociale :

Cau frères et Compagnie, une société en nom collectif à l'égard de MM. Cau, et en commandite seulement à l'égard d'autres personnes dénommées audit acte, pour la filature de laine peignée sèche à façon, sans qu'il puisse être filé aucune laine à forfait.

Le siége de cette société est à Roubaix, rue de l'Espérance, n° 8.

Cette société a été contractée pour dix ans, qui commenceront à courir le 1er avril mil huit cent soixante dix-sept, pour finir le premier avril mil huit cent quatre-vingt-sept.

Les associés en nom collectif gèreront et administreront seuls les affaires de la société; ils auront seuls en conséquence la signature sociale; cette signature, toutefois, n'obligera la société qu'autant qu'elle aura été employée dans des affaires la concernant. En conséquence tous billets, lettres de change et autres engagements quelconques devront exprimer la cause pour laquelle ils auront été contractés. En outre, il ne pourra être contracté aucun emprunt ni être levé aucune somme par compte courant à découvert.

Les associés commanditaires ont apporté une somme de vingt-cinq mille francs qu'ils verseront au fur et à mesure des besoins.

MM. Cau ont apporté à ladite société, outre leur travail et leurs connaissances spéciales, une somme de quinze mille francs qu'ils constitueront en laissant en caisse leurs bénéfices; à défaut de bénéfices, ils verseront à cet effet une somme de deux mille francs par an.

Pour extrait conforme audit acte, dont deux originaux ont été déposés le douze juin mil huit cent soixante-quinze, l'un au greffe du tribunal de commerce de Roubaix, l'autre au greffe de la justice de paix de la même ville (Canton-Ouest).

Signé : VALÉRY CAU et CÉSAIRE CAU. 9059

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Mᵉ DUCHANGE, notaire à Roubaix.

A VENDRE OU A LOUER
UNE
MAISON
Située à Roubaix, rue de l'Hermitage. 9042

Etude de Mᵉ COURMONT, notaire à Lille.

Malluin et Roucq
UNE FERME
et 11 hectares 25 ares
occupés par les sieurs et demoiselles Hennion, au fermage annuel de 2,000 fr.

Bondues, au mont
1 Hectare 83 Ares 6 Centiares
DE
TERRE
occupés par le sieur Bonte, au fermage de 240 fr. l'an.
à VENDRE

Le Mercredi 30 Juin 1875, à 4 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Mᵉ COURMONT, notaire à Lille, rue d'Angleterre, 7. 9075

A VENDRE OU A LOUER
à de bonnes conditions une filature de laine peignée d'environ 6,000 broches, de construction moderne, avec maison de maître, située au centre d'une ville importante et essentiellement commerçante. — En vue de la situation ex